

La Direction Générale et le personnel de votre Journal «L'Union» sont heureux de vous présenter leurs vœux les meilleurs de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année.

BONNE & HEUREUSE ANNÉE 2025

N°1819

du 03
JANVIER
2025



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

BUDGET-PROGRAMME ANNUEL
D'ENTRETIEN ROUTIER **P.6**
Priorité à la nationale N°1

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT
LOCAL PAR LES ENTREPRISES MINIÈRES **P.4**
Ambiguïté et écarts dans les déclarations

COMMERCE, CONSTRUCTION
ET SERVICES MARCHANDS **P.4**
La courbe des chiffres
d'affaires au 3^e trimestre 2024

FAURE POUR 2025

Atteindre tous les objectifs de la **P.3** feuille de route gouvernementale

EN PLUS...

POLITIQUE

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés sont en congés

DROITS DE L'HOMME

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

Des peines sévères prévues par le Code pénal togolais

SOCIÉTÉ

AU TOGO

Les attentes des populations à l'orée de 2025

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES 17 ODD DANS L'UEMOA (SUITE)

Le contenu que le Togo a transmis

AFRIQUE

DISPARITION ALARMANTE DU LAMANTIN D'AFRIQUE DE L'OUEST

Une urgence écologique

En se sacrifiant encore cette année à la tradition de présentation de vœux, le Président de la République Faure Gnassingbé a affiché sa conviction de voir le Togo cité en exemple comme une démocratie parlementaire au même titre que de grands pays qui expérimentent ce système politique depuis belle lurette. Et pour le développement socio-économique du pays, le président se confère à la feuille de route gouvernementale 2020-2025 sa programmation quinquennale ayant fixé des objectifs qu'il veut atteindre coûte que coûte.



SEM Faure E. GNASSINGBE, Président de la République

Une zone industrielle de pointe,
au service de l'industrialisation
togolaise

PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADETIKOPE
— TOGO —
www.pia-togo.com



INAUGURATION

Un centre de promotion féminine d'Ogou 1 inauguré ce 03 décembre 2024 par Yawa KOUIGAN

La commune Ogou 1 vient d'inaugurer son centre de promotion féminine le 03 décembre dernier sur la colline d'Oké Èkpa à Atakpamé. Le rideau symbolique a été coupé par le Maire de la Commune et ministre de la Culture, Mme Yawa KOUIGAN.

Il s'agit d'un bâtiment flambant neuf construit sur financement conjoint du gouvernement togolais et de ses partenaires techniques et financiers. Etant un symbole de soutien et de protection de la femme, ce centre va incarner la lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion de l'autonomisation de la femme. En ce sens que plusieurs services seront développés pour accompagner les femmes de la région quelles que soient leurs difficultés. On va d'un espace d'accueil et

d'écoute pour les victimes de violences à des ateliers de formations professionnelles, d'alphabétisation jusqu'aux unités de consultations médicales et psychologiques.

A partir de ce centre, l'épanouissement de la femme est totalement garanti, selon Mme le Ministre de la Communication, des médias et de la culture, porte-parole du gouvernement et Maire de la commune Ogou 1. Car, pour elle, le Togo a pris de l'avance dans le combat pour l'égalité des genres et le leitmotiv du gouvernement est l'épa-

nouissement de la femme, sous toutes ses formes, sur toute l'étendue du territoire national. L'objectif est d'offrir aux femmes les moyens de s'épanouir et de contribuer pleinement au développement de leur communauté.

Le centre de promotion féminine d'Ogou 1 représente, pour tout dire, un espoir pour les femmes de la localité du fait que leur avenir y sera tout tracé avec l'accès à la santé, à l'éducation, à la justice et à l'emploi. Qui dit mieux ?



EVÈNEMENT

"Tam Tam 228" pour des spectacles de danse et de musique traditionnelles du 28 au 29 décembre 2024

L'Association des Jeunes pour la Solidarité et le Développement Intégral organise les 28 et 29 décembre prochains l'événement de l'année sur le terrain du lycée Agoè centre : Tam Tam 228.

Il s'agit pour les organisateurs de faire parler le tam-tam, un instrument de musique prisé dans toutes les manifestations culturelles africaines dont surtout au Togo. Car, en réalité, il permet de rythmer les chants, cadencer les danses et aussi transmettre des messages. Pour cette manifestation, le tam-tam va jouer un rôle encore plus important. Il va réunir plusieurs groupes culturels venus de plusieurs localités de notre pays et

d'ailleurs afin de permettre le brassage culturel et la cohésion sociale. D'où le thème retenu pour cette première édition : «Brassage culturel pour une cohésion sociale. » Lors du lancement officiel de l'événement qui s'est déroulé le jeudi 28 novembre à Agoè Fiovi, en présence du chef du village, Togbui Toglan Kokou, et du président des cultes vodou d'Agoè Apédomé, Awaga Koffi Jean, qui ont salué cette initiative en appe-

lant à une participation massive, le promoteur M. Tchabou K. Gabin a déclaré que : «le brassage culturel, c'est plus qu'un échange. C'est une reconnaissance mutuelle, une valorisation des différences, et surtout, un moteur puissant pour bâtir la cohésion sociale que nous souhaitons tous.» C'est ce qu'a rapporté notre confrère en ligne planeteinfo.net.

Pour cette première édition, il est programmé des spectacles de danse



et musique traditionnelle ; des expositions artisanales et gastronomi-

ques ; des conférences et ateliers interactifs ; des défilés culturels et bien

d'autres surprises pour agrémenter les deux jours de partage culturel. Il est dit qu'il est prévu des espaces d'échange où les participants pourront discuter des enjeux liés à la culture et à la cohésion sociale, pour présenter des mets locaux, des tenues traditionnelles. Le clou de l'événement sera la parole aux tam-tams pour des mélodies captivantes pour des danses typiques.

Rendez-vous les 28 et 29 décembre prochains sur le terrain du lycée d'Agoè Centre.

NÉCROLOGIE

Jacques Roubaud, le poète, écrivain et mathématicien français est décédé à 92 ans

Jacques Roubaud, né le 5 décembre 1932 à Caluire-et-Cuire (Rhône) et mort le 5 décembre 2024 à Paris, est un poète, écrivain et mathématicien français. Membre de l'Oulipo, il développe une œuvre abondante, qui comprend des ouvrages de prose, de poésie, des écrits autobiographiques et des essais. Il s'intéresse également à l'utilisation des mathématiques et de l'informatique pour l'écriture à contraintes oulipienne. Jacques Roubaud reçoit plusieurs prix littéraires couronnant l'ensemble de son œuvre, notamment le grand prix national de la poésie (1990) et le grand prix de littérature Paul-Morand de l'Académie française (2008).

Fils de Lucien et Suzanne Roubaud, Jacques Roubaud a une sœur et deux frères, dont Jean-René, qui s'est suicidé en 1961, à 22 ans. Il passe son enfance à Carcassonne puis à Paris après la Seconde Guerre mondiale ; il se dit un élève moyen. Reconnu très tôt par Louis Aragon, il publie un premier recueil de poésies en 1944 sous le titre Poésies juvéniles, puis un second en 1952, intitulé Voyage du soir.

Véritablement fasciné par les formes fixes des poèmes comme le sonnet (il dit en avoir lu plus de cent cinquante mille), le renga et la sextine (L'Oulipo qualifie de "nine" ou encore "quenine" les généralisations de la sextine à des nombres autres que 6), il apprend depuis tout jeune des milliers de

vers et des centaines de poèmes par cœur. En 1961, il se consacre exclusivement à la composition de sonnets, entamant dès lors une démarche expérimentale dans la plupart de ses travaux littéraires. La série des "pseudo-romans" autour du personnage de "la Belle Hortense", de même que ses nombreux livres de poèmes pour enfants, ou la majeure partie de ses contes, pour enfants ou adultes, ne relèvent cependant pas à proprement parler, ou seulement à la marge, de cette démarche.

Étudiant en hypokhagne, l'expérience ne lui plaît pas. Il y met fin à la suite d'un commentaire d'un poème des Chimères de Gérard de Nerval. Il dit détester les concours et les examens. Vouant une grande admiration à l'œuvre du groupe Bourbaki, aux études de lettres il préfère les mathématiques, qu'il enseigne à partir de 1958, "pour des raisons utilitaires", comme assistant délégué puis maître assistant à l'université de Rennes.

À Rennes, il rencontre le mathématicien Jean Bénabou (cousin de l'oulipien Marcel Bénabou), avec qui il se lie d'amitié et qui apparaît dans plusieurs de ses textes poétiques. Ensemble, ils démontrent un théorème important de théorie des catégories, qui porte leur nom. Il est professeur de mathématiques à l'université Paris-Nanterre de 1970 à 1991. En 1990, il publie ses travaux destinés initialement à une thèse non soutenue : "La forme du sonnet français de Marot



à Malherbe. Recherche de seconde rhétorique".

Les mathématiques ont une grande influence sur son activité littéraire, poétique (comme dans ?) ou de fiction (voir la série des Hortense basée sur la sextine - 6 volumes prévus, dont 3 publiés). Il serait l'auteur d'un passage d'inspiration mathématique de La Disparition, de Georges Perec, qui cite notamment Jean Bénabou sous les traits du "cousin d'Ibn Abbou".

En décembre 1965, il fait partie des six poètes pour lesquels Louis Aragon organise une soirée baptisée "Six poètes et une musique de maintenant" au théâtre Récamier, à Paris. En 1966, Jacques Roubaud devient membre de l'Ouvroir de littérature potentielle (Oulipo), pour lequel il est coopté par Raymond Queneau. Il devient l'inventeur de nombreuses contraintes telles que le "baobab" et le "haïku oulipien généralisé". Il est le cofondateur, avec Paul

Braffort, de l'Atelier de littérature assistée par les mathématiques et les ordinateurs (Alamo) en 1981. En 1968, il est, avec Jean-Pierre Faye et Maurice Roche, le cofondateur de la revue Change, qui accueillera des textes d'oulipiens. Auparavant, il avait fourni de nombreuses contributions à la revue Action poétique. En 1969, il est à l'origine de la création du Cercle Polivanov, qui publiera les Cahiers de poésie comparée. Il épouse en première nocces Sylvia Bénichou, fille de l'universitaire Paul Bénichou. Il épouse en 1980 la photographe et écrivaine d'origine canadienne Alix Cléo Roubaud ; gravement asthmatique depuis l'enfance, elle meurt à trente et un ans en 1983 d'une embolie pulmonaire. Jacques Roubaud évoque sa disparition dans Quelque chose noir et Le Grand Incendie de Londres. Jacques Roubaud obtient le prix France Culture en 1986. En 1989, il publie Le Grand

Incendie de Londres, début d'un cycle en prose qu'il appelle son "projet".

Jacques Roubaud a été directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) jusqu'en 2001. Il a travaillé en collaboration avec de nombreux artistes, notamment Micaëla Henich, Christian Boltanski et le compositeur français François Sarhan, pour lequel il écrit la Grande Kyrielle du sentiment des choses en 2002. La compositrice Kaija Saariaho a par ailleurs mis en musique des extraits des Échanges de la lumière dans son œuvre pour chœur Nuits, Adieux (1991) et donné à son concerto

pour violon (1994) le titre Graal Théâtre, en référence à l'œuvre de Roubaud et Delay. Le premier opéra de Saariaho, L'Amour de loin (2000), est d'ailleurs inspiré des ressources sur le troubadour Jaufré Rudel traduites et présentées par Jacques Roubaud dans La Fleur inverse.

Il a présidé le Centre international de poésie Marseille de 1992 à 1997. En mai 2021, il reçoit le prix Goncourt de la poésie pour l'ensemble de son œuvre. Jacques Roubaud est mort le jeudi 5 décembre 2024, à l'âge de 92 ans (jour de son 92e anniversaire), à Paris (France).



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

FAURE POUR 2025

Atteindre tous les objectifs de la feuille de route gouvernementale

En se sacrifiant encore cette année à la tradition de présentation de vœux, le Président de la République Faure Gnassingbé a affiché sa conviction de voir le Togo cité en exemple comme une démocratie parlementaire au même titre que de grands pays qui expérimentent ce système politique depuis belle lurette. Et pour le développement socio-économique du pays, le président se confère à la feuille de route gouvernementale 2020-2025 sa programmation quinquennale ayant fixé des objectifs qu'il veut atteindre coûte que coûte.

Eric J.

Pour le Chef de l'Etat togolais, 2025 marquera un renouveau de la vie démocratique au Togo. Il a évoqué la réforme constitutionnelle votée en 2024 qui entrera en vigueur au mois de Mai prochain. « Le Togo deviendra alors une véritable démocratie parlementaire comme c'est le cas dans plusieurs grands pays, notamment l'Inde, l'Ile Maurice, le Royaume-Uni ou l'Allemagne, par exemple. Je me réjouis de cette évolution qui permettra au peuple togolais d'être mieux représenté et contribuera donc efficacement à la préparation de l'avenir du pays », a dit Faure Gnassingbé.

Evoquant les changements climatiques, le Président de la République a appelé les Togolais à agir pour contribuer à la solution des crises y afférents pour protéger notre patrie des conséquences

qu'elles peuvent avoir sur l'ensemble de la nation. « Nous devons même aller plus loin et saisir les opportunités qu'elles offrent pour préparer un avenir meilleur. C'est le cas notamment en matière d'énergie et d'industrie ; c'est le cas aussi dans le domaine social où nous devons redoubler d'effort pour la santé et l'éducation », a déclaré Faure Gnassingbé.

Des actions en 2024

Dans une rétrospective des actions menées par le gouvernement en 2024, Faure Gnassingbé a affiché sa conviction que le Togo avance et qu'ensemble, les Togolais peuvent tracer un chemin plus optimiste pour l'avenir, s'ils en ont l'ambition.

Il a relevé les efforts en faveur des populations rurales pour renforcer la sécurité alimentaire, œuvrer en faveur de la souveraineté alimentaire et permettre aux agriculteurs de vivre dignement de

leur travail. Au cours de l'année écoulée, le budget de l'État a alloué plus de 10 milliards au profit de 149.000 producteurs agricoles à travers divers mécanismes d'aide à l'agriculture. L'Etat a subventionné l'achat d'engrais à hauteur de 17 milliards 900 millions, déployé 400 tracteurs agricoles et distribué 3.500 kits d'irrigation. Il évoque également le lancement du programme de construction de 21 ponts modulaires mixtes en acier et béton. « Cet ambitieux programme permettra le désenclavement du milieu rural, condition essentielle de son développement économique et social », a-t-il indiqué.

Dans le secteur de l'eau, en 5 ans (2020-2024), ce sont plus de 3 000 ouvrages hydrauliques qui ont été réalisés, 1.900 kilomètres de pistes qui ont été ouvertes ou réhabilitées chaque année depuis 2020, pour l'accès des agriculteurs aux marchés. En janvier 2024, a

été lancé le chantier de l'AMU (l'Assurance Maladie Universelle) qui vise à assurer à chaque citoyen un accès équitable à des soins de santé de qualité. Sans oublier la dotation de plusieurs centres de santé d'équipements médicaux modernes d'une valeur de plus de 20 milliards de FCFA au cours de l'année écoulée. L'Éducation Nationale n'est pas en reste avec plus de 2 000 salles de classes construites et réhabilitées en 2024 doublée du recrutement de 4.400 d'enseignant.

Dans son discours à la nation, Faure Gnassingbé a rappelé les dernières mesures prises en lien avec la lutte contre la vie chère, la prime spéciale de fin d'année dont bénéficient plus de 150.000 fonctionnaires et la réduction des tarifs d'électricité pour plus d'un million de togolais.

La crise sécuritaire

La situation sécuritaire difficile dans les pays du Sahel et qui s'est étendue au Nord du Togo préoccupe Faure Gnassingbé. « Au cours de l'année 2024, j'ai donné des instructions pour que soient significativement augmentées les dépenses liées à la lutte contre le terrorisme et que soit encore mieux protégée, la frontière au nord de notre pays. Et je veux ici rendre



SEM Faure E. Gnassingbé, Président de la République

un hommage appuyé à nos forces de défense et de sécurité avec lesquelles j'ai passé le jour de Noël dans le Nord », a informé Faure Gnassingbé qui a ajouté que ces dépenses sécuritaires garantissent l'indépendance du pays. Cependant, pour le Président de la République, la crise sécuritaire ne saurait être réglée par la seule réponse militaire. Sa conviction profonde est qu'au-delà du militaire, il faut le développement économique. Mais au-delà du développement économique, il faut du dialogue communautaire car il faut rétablir la confiance. « L'accent doit être mis sur la région des Savanes pour

qu'elle ne soit pas laissée en marge du développement national », a-t-il déclaré.

Les efforts se poursuivront dans tous les secteurs en 2025, année d'achèvement de la feuille de route gouvernementale. Pour le Chef de l'Etat, elle est une planification rigoureuse qui a porté ses fruits. Il relève que tout n'a pas pu être intégralement achevé mais la plus grande partie de ce que nous avions programmé a été réalisé. « En 2025, j'attacherai une attention vigilante à ce que le plus grand nombre possible d'objectifs soient atteints », a promis Faure Gnassingbé

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés sont en congés

F. Woussou

La session dite "budgétaire" de l'Assemblée nationale s'est achevée le 27 Décembre 2024 avec l'adoption du budget exercice 2025 de l'Etat togolais. Du côté, conformément aux textes, les députés sont partis en congés pour 3 mois. Ils seront de retour le premier mardi du mois de Mars 2025. « Au cours de ces trois mois de session budgétaire, nous avons travaillé avec diligence pour alier les intérêts profonds du peuple à la lucidité de notre législation. Qu'il me soit permis de souligner une fois de plus la disponibilité et l'engagement républicain de nous tous à promouvoir la démocratie ou à faire resplendir l'institution, ici et ailleurs. Je retiens fondamentalement que nos résultats sont aussi le fruit du rapport institutionnel avec le Gouvernement » a déclaré le Président de l'Assemblée nationale Kodjo Adédjé.

Pour lui, au-delà des convictions politiques, les membres de la représentation nationale, soutiennent de grandes ambitions pour l'émergence du Togo. « Cette voie des patriotes est exigeante, nous le savons. Elle nécessite des sacrifices, du courage et impose la prudence. L'engagement que nous prenons aujourd'hui à la Représentation nationale, c'est de continuer de faire les bons choix pour bâtir le Togo



d'aujourd'hui et de demain », a indiqué le Président de l'Assemblée nationale.

Sur le vote du projet de budget présenté, Kodjo Adédjé a fait savoir que les députés ont été convaincus par la pertinence des choix budgétaires, l'idée qu'ils expriment, les ambitions qu'ils portent en matière de mobilisation des ressources et de leur allocation rationnelle entre les différentes priorités du Togo, à savoir : le retour au plafond des 3% de déficit public en 2025 ; la poursuite d'une stratégie d'endettement prudente ; l'intensification de l'effort de collecte des impôts et taxes sans aucune augmentation des taux, au contraire ; la sélection rigoureuse des investissements publics à financer ; avec une priorité pour ceux à fort impact social ; la poursuite de la rationalisation des dépenses courantes. « Ces politiques qui nous rendent fiers ont pour but ultime de créer les meilleures conditions d'une prospérité inclu-

sive », relève-t-on au parti au pouvoir UNIR.

Dans la dynamique du régime parlementaire, il a appelé à veiller avec le gouvernement, à l'atteinte des objectifs de la politique budgétaire de 2025. « N'hésitons donc pas à user pleinement des outils mis à notre disposition et par la Constitution et par le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale », a proposé le Président Adédjé.

Rappelons que pour le parti majoritaire à l'Assemblée nationale UNIR, il apparaît que le projet de loi de finance exercice 2025, tel que conçu, élaboré, et adopté par le gouvernement, répond aux exigences des populations togolaises et garantit l'espoir d'un Togo émergent. Pour l'opposition, elle est convaincue que le budget adopté par la majorité n'est pas bon pour les Togolais en ce qui concerne l'équilibre global de cette loi de finances 2025.

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES 17 ODD DANS L'UEMOA (SUITE)

Le contenu que le Togo a transmis

Late Pater

ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Le Togo a adopté une stratégie nationale d'électrification qui vise à assurer l'accès à l'électricité à tous les Togolais d'ici à 2030. Cette stratégie met l'accent sur le développement des énergies renouvelables dans l'électrification du pays, surtout en milieu rural. A cet effet, la loi relative à la promotion de la production d'électricité à base des sources d'énergies renouvelables au Togo a été promulguée en 2018 et l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER) a été créée et opérationnalisée. De même, la mise en œuvre des projets d'extension de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) et du Projet de réforme et d'investissement dans le secteur de l'énergie au Togo (PRISET) a permis au Gouvernement, depuis 2017, d'entreprendre : (i) la réhabilitation du réseau électrique dans la ville de Lomé ; (ii) l'élaboration d'un nou-

veau plan directeur du secteur de l'électricité ; et (iii) la réalisation d'une étude tarifaire pour réduire les coûts d'accès à l'électricité. En outre, plusieurs partenariats stratégiques ont été noués pour la fourniture de services fiables, modernes et à moindre coût en milieu rural. Par ailleurs, le fonds d'accès à l'électricité pour tous dénommé « Fonds Tinga » a été mis en place et vient en complément à d'autres initiatives telles que le projet Cizo, la centrale photovoltaïque de Blitta (50 MW), la centrale thermique Kekeli de Lomé (65 MW), les minicentrales solaires à Assoukoko (Blitta) ainsi que quatre microcentrales solaires photovoltaïques d'une puissance totale cumulée de 600 KW. D'autres actions stratégiques ont permis au réseau électrique d'atteindre près de 300 localités en 2019.

La mise en œuvre de ces actions et réformes ont fait progresser la proportion de la population ayant accès à l'électricité de 45,6% en 2018 à 58,1% en 2021. Par ailleurs, la proportion de la population utilisant principalement des technologies propres est passée de 8,0% en 2018 à

10,0% en 2021. Enfin, l'investissement direct étranger destiné à l'infrastructure et à la technologie nécessaire au développement énergétique a connu une hausse remarquable, passant de 1,774 milliard de FCFA en 2018 à 39,647 milliards de FCFA en 2021, et de raccorder au réseau électrique existant, 800 000 ménages via l'extension du réseau dans près de 1000 localités. Il a été également installé 10 000 lampadaires solaires dans les cinq régions du Togo.

ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi et un travail décent pour tous. Au Togo, la croissance économique est au cœur des préoccupations des autorités, dans la mesure où elle permet de relever les défis socioéconomiques, notamment ceux liés à la productivité, au développement des TPE et PME, au plein emploi, au travail décent et au tourisme durable. Le taux de croissance du PIB par habitant a fluctué autour d'une moyenne de 3,2% au cours de la

(suite à la page 4)

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL PAR LES ENTREPRISES MINIÈRES

Ambiguïté et écarts dans les déclarations

Late Pater

En application de l'article 63 du Code minier qui dispose que l'exploitation des ressources minières dans une localité devra contribuer au développement local et régional, l'Exécutif togolais a fait voter, en mai 2011, une loi qui précise que le terme «local» se rapporte au village ou au canton concerné par l'exploitation et le terme «régional» à la préfecture touchée par l'exploitation. La loi indiquait que, en plus de la réalisation d'œuvres, la contribution consiste en une participation financière annuelle à verser à l'avance à la fin de chaque année d'exploitation. Sa gestion est assurée de façon tripartite par l'administration, les exploitants et la population locale. Le montant devra être compris entre 150 millions et 400 millions de francs Cfa, compte tenu de la taille et du chiffre d'affaires de l'entreprise. Et indépendamment des autres taxes que l'exploitant est tenu de payer. Pour les exploitants à grande échelle, le montant de contribution est fixé soit dans la convention d'investissement de l'exploitant. Pour les petites exploitations ou de taille artisanale, il est déterminé au cas par cas, sur la base de l'activité de production de l'exploitant, conjointement avec les mêmes autorités. Et au bénéfice des descendances dans

les collectivités affectées, les autorités ont estimé judicieux que, chaque année, une réserve de 15% des fonds recueillis soit constituée sur un compte séquestre, et promis un rapport annuel sur l'utilisation faite de la contribution financière versée par les exploitants.

Dans la réalité, beaucoup s'interrogent toujours sur la réalité de cette contribution et son impact en treize ans. Il est impossible à la presse d'obtenir des contributions détaillées par société et par projet. Même le conciliateur indépendant (cabinet tunisien) chargé de rédiger le rapport ITIE Togo 2024 n'a pas pu. Ce qui ne l'a pas empêché de traiter la contribution financière au développement local et région, qui est une dépense obligatoire pour l'entreprise minière. D'après le rapport, les titulaires de permis d'exploitation à grande et petite échelle ainsi que les détenteurs d'autorisations d'exploitation artisanale doivent verser leur contribution pour soutenir les collectivités locales où elles opèrent. Bien qu'un décret d'application précise les obligations pour les exploitants à grande et petite échelle, ainsi que pour les exploitants de matériaux de construction, il demeure flou concernant l'application spécifique aux titulaires d'autorisations artisanales, tels que prévus par la loi de 2011. Le décret introduit les titulai-

res de permis d'exploitation pour les matériaux de construction, non expressément prévus par la loi de 2011, ce qui soulève une ambiguïté quant à leur intégration dans le périmètre de la contribution. Cette contribution financière n'exempte pas les entreprises minières de leurs obligations et de leur responsabilité sociale et environnementale. La contribution est fixée à 0,75% du chiffre d'affaires annuel des exploitants. Les montants doivent être versés dans un compte spécifique ouvert au nom de la commune concernée au Trésor public, au plus tard le 31 janvier de l'année suivant l'exercice concerné.

Pour l'année 2022, les contributions totales déclarées par la direction du Trésor (DGTCP) se sont élevées à 1,114 milliard de francs Cfa. Les plus gros montants sont allés aux communes Zio 1, Lacs 3, Vo 3, Vo 4, Yoto 1, Zio 4... Pour la même année, les communes ont rapporté les contributions reçues d'un montant total de 683,3 millions de francs Cfa. Le rapprochement des données déclarées par la DGTCP et celles rapportées par les communes met en évidence un écart global d'un montant de 431,7 millions de francs Cfa. Le rapprochement des données déclarées par les communes et celles rapportées par entreprises



Les dégâts de l'exploitation minière doivent être réparés

retenues dans le périmètre de rapprochement met aussi en évidence un écart global d'un montant de 241,7 millions de francs Cfa. «L'analyse des données déclarées par les entreprises extractives et celles rapportées par les communes révèle des problèmes notables de conformité. En particulier, certaines communes, telles que Yoto 3, Lacs 4 et Avé 2, n'ont pas perçu les contributions attendues de certaines entreprises. L'absence de détails sur les versements effectués par chaque société, de la part des communes et de la DGTCP, empêche une identification précise des entreprises qui n'ont pas versé leurs contri-

butions», fait observer le cabinet tunisien. Avant d'évoquer le cas spécifique de la commune de Yoto 3 : «un cas spécifique concerne la commune de Yoto 3, qui dans le cadre de la collecte des données pour le présent rapport, a adressé une correspondance à l'ITIE Togo datée d'avril 2024, affirmant que Scanmines Togo (Scantogo) ne procède pas au reversement de sa contribution au développement local et régional, invoquant une convention entre l'État togolais et l'État allemand. Cependant, il convient de préciser que la société Scantogo, titulaire d'un permis d'exploitation à grande échelle, est signataire

d'une convention d'investissement relative à la construction d'une usine de production de clinker à Tabligbo, dans la préfecture de Yoto. Les dispositions de l'article 13.4 de la convention d'investissement du 16 juin 2010 ainsi que les dispositions de l'arrêté du 16 septembre 2013 accordant des avantages fiscaux et douaniers à la société ne mentionnent aucune exemption spécifique de la contribution au développement local et régional prévue par l'article 63 du code minier de 1996 et la loi n° 2011-008 du 5 mai 2011».

COMMERCE, CONSTRUCTION ET SERVICES MARCHANDS

La courbe des chiffres d'affaires au 3^e trimestre 2024

Late Pater

Dans les services marchands, le chiffre d'affaires des activités a connu une hausse globale de 5,4% au 3^e trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent, selon les chiffres de l'Institut national de la statistique (Inseed). Cette croissance s'explique, en partie, par la hausse du chiffre d'affaires au niveau des branches «Information et communication» (+1,6%), «Transport et entreposage» (+9,7%), «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (+11,4%), «Activité de services de soutien et de bureau» (+4,8%) et «Enseignement» (+28,5%). Au niveau du secteur des «Transports et entreposage», la tendance haussière provient essentiellement de l'augmentation du chiffre d'affaires des activités des sous-branches telles que «Entreposage et activités des auxiliaires de transport» (+4,5%), «Transport aérien» (+16,2%) et «Transport terrestre» (+23,4). Pendant qu'au niveau de l'«Information et communication», l'explication s'appuie principalement sur la hausse de 2,1% du chiffre d'affaires de l'activité de «Télécommunications». Les +11,4% dans les «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» dépendent du chiffre d'affaires

des «Activités juridiques et comptables» (+14,1%) et des «Activités des sièges sociaux ; conseils en gestion» (+2,5%). Quant à la hausse de 4,8% des «Services de soutien et de bureau», elle est expliquée par une augmentation du chiffre d'affaires des activités des branches telles que «enquêtes et sécurité» (+8,5%) et «location et location-bail» (+22,4%). Une hausse atténuée par une baisse du chiffre d'affaires de la branche «Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager» (-10,1%).

La branche des «Activités pour la santé humaine et l'action sociale» a connu, au 3^e trimestre de 2024, une baisse qui se matérialise par une diminution de 10,1% de son chiffre d'affaires. De son côté, la branche des «Activités artistiques, sportives et récréatives» a enregistré une diminution de 1,6% de son chiffre d'affaires qu'on explique par une baisse du chiffre d'affaires des activités «Organisation de jeux de hasard et d'argent» (-1,6%) et «Activités sportives, récréatives et de loisirs» (-11,6%). La décroissance de l'activité «Hébergement et restauration» (-5,6%) s'explique par une diminution du chiffre d'affaires observée au niveau de l'activité de la bran-

che «Hébergement» (-4,9%) et de la branche «Restauration et débits de boisson» (-6,4%).

Globalement, en glissement annuel, les activités des services marchands ont enregistré une baisse de 0,3% de leur chiffre d'affaires.

Le secteur de la construction a également connu une hausse du chiffre d'affaires au 3^e trimestre de 2024 (à hauteur de 10,4%). Cette hausse s'explique par une augmentation des activités des branches «Construction de bâtiments», (+14,8%), «Génie civil» (+2,6%) et «Activités spécialisées

de construction» (+55,1%). En glissement annuel, l'activité de la construction a cependant enregistré une baisse du chiffre d'affaires (-37,5%). En détail, la tendance à la hausse des «Activités spécialisées de construction» est en lien avec l'augmentation conjuguée du chiffre d'affaires des sous-branches «Travaux d'installation» (+59,3) et «Travaux de finition» (+0,8%).

Enfin, l'activité de commerce au 3^e trimestre 2024 a, elle, connu une baisse globale du chiffre d'affaires (-4,1%) par rapport au 2^e trimestre de 2024, expliquée par

une diminution du chiffre d'affaires des activités du «commerce et réparation d'automobiles et de motocycles» (-5,9%), et du «commerce de détail» (-7,3%). Les -5,9% viennent d'une diminution de 14,2% du chiffre d'affaires de l'activité de «Commerce de véhicules automobiles» et de 2,9% du chiffre d'affaires de l'activité de «Commerce et réparation de motocycles» ; la décroissance de 7,3% est due à la diminution du chiffre d'affaires des activités de «Commerce de détail en magasin spécialisé» (-9,3%). A contrario, l'activité de «Commerce de gros et

activités des intermédiaires» a observé une hausse de 0,7% de son chiffre d'affaires par rapport au 2^e trimestre 2024. Cette hausse s'explique par une augmentation du chiffre d'affaires des activités de «Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires» (+5,2%), de «Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles» (+40,1%) et de «Commerce de gros de machines, d'équipements et fournitures» (+0,3%).

En glissement annuel, le chiffre d'affaires de l'activité de commerce a augmenté de 3,1%.

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES 17 ODD DANS L'UEMOA (SUITE)

Le contenu que le Togo a transmis

(suite de la page 3)

période 2015-2019, avant d'afficher un repli à -0,5% en 2020 et de remonter ensuite à 3,1%.

ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Au Togo, dans le secteur manufacturier, la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière rapportée du PIB et par habitant est passée de 18,3% en 2018 à 24,0%

en 2021. La part des emplois créés dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total est passée de 3 012 en 2018 à 6 003 en 2021. La proportion des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie est restée constante avec une valeur de 80,0% de 2018 à 2021. La Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) a été mise en place en PPP dans le but de promouvoir la transformation des matières premières locales, de ren-

forcer le positionnement économique du Togo dans la sous-région et de contribuer à réduire le chômage par la création de 35 000 emplois directs et indirects. Cette plateforme a été inaugurée le 06 juin 2021. Elle enregistrait, en 2021, 15 entreprises industrielles installées et en cours d'installation dans les domaines de la transformation agroalimentaire, du textile, du bois, de la production pharmaceutique, de la production d'engins électriques, du recyclage, etc.

Le Centre d'excellence de formation technique et professionnelle de la plateforme industrielle d'Adétikopé (CEFTP-PIA) est en cours de construction sur le site et permettra de former de nombreux jeunes dans les métiers liés au textile, entre autres.

ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Le Togo s'est fixé comme objectif à l'horizon 2025, de corriger

(suite à la page 6)

FOOTBALL/

Le football africain entre ambitions et exploits mondiaux

L'année 2025 s'annonce exceptionnelle pour le football africain, avec une multitude de compétitions prestigieuses organisées par la CAF et la participation des équipes du continent à des tournois majeurs de la FIFA.

Hervé A.

Des emblématiques Coupes d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies (CAN) aux championnats réservés aux jeunes talents en passant par les compétitions de clubs, le calendrier footballistique promet d'être riche et captivant.

Le coup d'envoi des compétitions sera donné par le Championnat d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies (CHAN), prévu du 1er au 28 février 2025, et organisé conjointement par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Ce tournoi, mettant à l'honneur les joueurs évoluant dans leurs ligues nationales, symbolise l'engagement de la CAF envers le développement du football local.

La Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies (CAN), événement phare de la CAF, se tiendra au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Ce rendez-vous incontournable rassemblera les meilleures équipes nationales du continent dans une compétition où l'excellence et la rivalité seront à l'honneur.

Avant cet événement, le Maroc accueillera également la Coupe d'Afrique des Nations féminine (CAN Féminine) du 5 au 26 juillet, une édition qui mettra en lumière la montée en puissance du football féminin en Afrique.

Sur les plages des Seychelles, la Coupe du Monde de Beach Soccer, organisée du 1er au 11 mai, verra le Sénégal et la Mauritanie s'affronter pour inscrire leurs noms dans l'histoire de cette discipline spectaculaire.

Par ailleurs, les Coupes du Monde



U-17 féminine et U-17 masculine se dérouleront respectivement au Maroc en octobre et au Qatar en novembre, offrant aux jeunes talents africains une opportunité unique de briller sur la scène mondiale.

Les éliminatoires de la Coupe du Monde FIFA 2026 rythmeront également l'année, avec des rencontres prévues en mars, août, septembre et octobre. Ce parcours décisif mettra à l'épreuve les ambitions des équipes africaines pour une place dans la compétition mondiale.

Avec cette programmation variée et ambitieuse, 2025 s'annonce comme une étape marquante pour le football africain, à la fois sur les scènes continentale et internationale.

Le football des jeunes occupera une place centrale en 2025, avec l'organisation de la CAN U-17 au Maroc du 30 mars au 19 avril, suivie de la CAN U-20 en Côte d'Ivoire du 26 avril au 25

mai. Ces compétitions serviront également de tremplins pour les qualifications aux Coupes du Monde FIFA U-17 et U-20, confirmant le rôle de la CAF dans la promotion des talents émergents.

Du côté des clubs, la Ligue des Champions CAF TotalEnergies, la Coupe de la Confédération CAF et la Ligue des Champions féminine CAF maintiendront leur attrait pour les passionnés, culminant avec la Super Coupe CAF, où les champions des deux compétitions phares s'affronteront dans un duel attendu.

Sur le plan mondial, l'Afrique sera dignement représentée lors de la Coupe du Monde des Clubs FIFA, organisée aux États-Unis du 14 juin au 13 juillet. Les prestigieux Al Ahly, ES Tunis, Mamelodi Sundowns et Wydad AC porteront haut les couleurs du continent face à des adversaires de renom tels que Manchester City et le Real Madrid. En somme, l'année 2025 s'impose

comme un moment décisif et exaltant pour le football africain, mêlant compétitions de haut niveau, opportunités pour les jeunes talents et représentation internationale. Ce calendrier ambitieux reflète non seulement l'évolution du football sur le continent, mais aussi son rôle croissant sur la scène mondiale.

La Coupe du Monde de Beach Soccer, prévue aux Seychelles du 1er au 11 mai, offrira une scène prestigieuse au Sénégal et à la Mauritanie, deux nations déterminées à inscrire leur nom au sommet de cette discipline.

Dans le même élan, la Coupe du Monde Féminine U-17 de la FIFA et la Coupe du Monde U-17, organisées respectivement au Maroc en octobre et au Qatar en novembre, illustreront l'engagement continu de l'Afrique dans la valorisation des jeunes talents et son ambition de rayonner sur la scène mondiale.

En parallèle, la quête africaine pour la qualification à la Coupe du Monde FIFA 2026 atteindra son paroxysme, avec des étapes décisives prévues en mars, septembre et une conclusion en octobre. Ce parcours sera marqué par une intensité et une compétition de haut niveau, reflet des aspirations croissantes des équipes du continent.

Ainsi, 2025 s'annonce comme une année charnière et éclatante pour le football africain, conjuguant une diversité de compétitions majeures et une visibilité accrue sur les scènes continentale et internationale.

CAN 2025/

La Guinée réclame des explications à la CAF

Ce jeudi, la Fédération guinéenne de football (Feguifoot) a été déboutée par la Confédération africaine de football (CAF) au sujet de la réserve déposée après la défaite en Tanzanie (1-0) le 19 novembre à l'occasion de la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2025.

Après avoir appris que la CAF rejette sa réserve, la Guinée a comme prévu adressé un courrier à l'instance panafricaine. Avec un objet on ne peut plus clair : "demande de communication des motifs de la décision DC23192".

Pour rappel, la Guinée conteste la participation à la rencontre du Tanzanien Muhamed Ibrahim Ame avec un numéro de maillot non inscrit sur la feuille de match. Alors que le jury disciplinaire de la CAF a jugé cette requête recevable sur la forme, il

l'a en revanche considéré comme "mal fondée" sur le fond, sans plus de précisions. Le Syli National réclame donc des éclaircissements.

"Nous sollicitons formellement la communication de la motivation de cette décision, en vertu des dispositions mentionnées dans la notification. Cette demande s'inscrit dans le délai prescrit de dix (10) jours suivant ladite notification. Nous vous informons d'ores et déjà de notre intention de faire appel de ladite décision", a fait

savoir la Feguifoot.

En substance, la Feguifoot demande la motivation derrière la décision de l'instance africaine avant de faire appel. Alors que la date du tirage au sort de la CAN 2025 a été fixée au 27 janvier, l'instance a demandé que sa requête soit examinée très rapidement :

"Dans l'attente de la réception des motifs, nous sollicitons la suspension formelle des délais pour présenter et motiver notre appel. Nous estimons qu'il est es-

sentiel d'avoir connaissance de la motivation complète de la décision afin de garantir l'exercice de notre droit d'appel dans des conditions équitables et éclairées."

"Au niveau de la CAF, tu as les deux étapes. Il y a la commission de discipline et il y a la possibilité de recours auprès de la commission d'appel", soulignait mardi le ministre des Sports guinéen, Kéamou Bogola Haba, de manière prémonitoire. La Guinée a perdu la première bataille mais pas l'espoir de remporter la guerre.

FOOTBALL/

Lamia Bouhmedi : Une pionnière du football féminin en Afrique

Sacrée "Meilleur entraîneur" d'une équipe féminine en Afrique lors des CAF Awards 2024, Lamia Bouhmedi, technicienne marocaine, a su imposer son talent dans un domaine souvent dominé par les hommes. Aux commandes du TP Mazembe, club congolais avec lequel elle a remporté la Ligue des champions féminine, Bouhmedi incarne une nouvelle ère pour le football africain. Fan du célèbre entraîneur portugais José Mourinho, elle revient sur son parcours et les défis qu'elle a surmontés.

"En Afrique, il est difficile de trouver une place dans ce monde, car on considère encore que le football est réservé aux hommes", confie-t-elle à Rfi.fr. "Une femme doit travailler dix fois plus pour être reconnue. Heureusement, la solidarité entre femmes existe beaucoup dans notre métier." Malgré ces obstacles, Bouhmedi a bénéficié de la confiance du TP Mazembe et de son président Moïse Katumbi, ainsi que de la vice-présidente Denise Bison. "Ils m'ont donné les moyens pour être à l'aise et obtenir des résultats, même si les équipes féminines n'ont pas les mêmes ressources que les équipes masculines," ajoute-t-elle.

Dans un continent où les équipes féminines sont souvent dirigées par des hommes, Bouhmedi n'exclut pas la possibilité de briser d'autres barrières. "Pourquoi pas entraîner une équipe masculine ?" lance-



t-elle. "Nous aussi, nous pouvons relever ce défi. Le football reste le football, les règles sont les mêmes. C'est juste une question de mentalité et d'ouverture pour donner plus de chances aux femmes."

Une compréhension unique des

joueuses

Bouhmedi souligne la valeur ajoutée qu'une femme peut apporter lorsqu'elle entraîne une équipe féminine. "Quand c'est la période des règles, un homme ne comprendra pas toujours," explique-t-elle. "Moi, je le vois tout de suite et je peux adapter les entraînements. À côté de cela, je joue aussi le rôle d'amie en dehors du terrain, mais sur la pelouse, je suis un commandant." La discipline tactique est une priorité pour elle : "Je dis toujours à mes joueuses qu'il faut rester concentrées. Même un mètre peut faire la différence."

Originaire de Berrechid, une petite ville du Maroc, Bouhmedi a commencé à jouer au football très jeune. "Je jouais dans la rue avec les garçons de mon quartier. Ma mère a créé une équipe féminine pour moi à 13 ans," se souvient-elle. Trois ans plus tard, elle était appelée en équipe nationale

senior. Sa carrière de joueuse a pris fin à 26 ans en raison d'une grave blessure aux ligaments croisés, mais elle a rapidement rebondi en se formant comme entraîneure.

Après une formation à l'université de Leipzig en Allemagne et l'obtention de diplômes CAF, Bouhmedi est devenue une figure emblématique du football féminin africain. "Rien ne s'est fait naturellement. Cela a été un combat pour arriver là où je suis, et ce n'est pas fini," affirme-t-elle.

En conquérant des sommets jusque-là inaccessibles, Lamia Bouhmedi inspire une nouvelle génération de femmes passionnées de football en Afrique et ailleurs. Sa détermination et son talent sont la preuve que le football, au-delà des genres, est avant tout une affaire de passion et de compétence.

BREVES

Gift Orban en passe de quitter l'OL pour Hoffenheim

Barré par la concurrence à l'OL, l'attaquant nigérian Gift Orban s'apprête à quitter Lyon pour Hoffenheim, seulement un an après son arrivée. Les deux clubs ont en tout cas trouvé un accord.

Son nom avait été cité ces derniers jours dans le viseur de Lens, mais c'est bien en Bundesliga que Gift Orban devrait rebondir. Selon Fabrizio Romano, une information confirmée par RMC Sport, l'OL a trouvé un accord avec Hoffenheim - 15e du championnat allemand - pour la vente de l'avant-centre nigérian de 22 ans, qui n'entre plus du tout dans les plans de Pierre Sage à Lyon.

Si aucun montant n'est avancé, l'opération devrait dépasser les 10 millions d'euros, Orban ayant été acheté 14 millions par l'OL à La Gantoise pas plus tard qu'en janvier 2024, avec un contrat courant jusqu'en 2028.

Il y a un an, Orban débarquait dans le Rhône avec la réputation d'un attaquant talentueux, au caractère affirmé. Il ne s'est pourtant jamais imposé. Buteur une seule fois en Ligue 1 (13 apparitions) en seconde partie de saison 2023-2024, Orban a disparu des radars à la fin de l'été.

Si son doublé contre Strasbourg le 30 août lui a permis d'enchaîner ensuite deux titularisations contre Lens et l'OM, Gift Orban - tout proche de rejoindre Trabzonspor en fin de mercato estival - n'a ensuite plus joué une minute en Ligue 1 à partir du 22 septembre, et plus en Ligue Europa à partir du 7 novembre. Payant ses performances inconstantes, et la concurrence avec Alexandre Lacazette et Georges Mikautadze, devant lui dans la hiérarchie des attaquants.

Ibrahim Mamoudou remporte la médaille d'or

Des 6 athlètes togolais inscrits par les clubs Togo club Maturité et Furious Fighters à l'édition 2024 du Taekwondo Open international BS Grand Slam qui s'est déroulée du 27 au 28 décembre 2024 à Abidjan en Côte d'Ivoire, seul Ibrahim Mamoudou a réussi à monter sur la plus haute marche du podium dans la catégorie -80kg.

Pour son retour dans la capitale ivoirienne après avoir gagné la médaille de bronze au championnat d'Afrique en novembre 2023, l'international togolais Ibrahim Mamoudou a fait mieux en remportant la médaille d'or à l'Open international BS Grand Slam qui a connu la participation de plus de 200 athlètes issus d'une douzaine de pays d'Afrique centrale et occidentale.

Ibrahim Mamoudou a fait preuve une fois encore de sa combativité et technicité pour dompter ses adversaires. Éliminant à l'étape des quarts de finale un de ses compatriotes 2 victoires à 0 puis un Gabonais sur le même score en demi-finale. Sa victoire finale intervient aux termes d'un combat à prement disputé. Alors que son adversaire, Gneprout de la Côte d'Ivoire menait 1 victoire à 0, ce dernier est disqualifié au deuxième round pour avoir porté un coup non autorisé. Conséquence, Ibrahim Mamoudou est déclaré vainqueur de la finale de la catégorie -80kg.

"C'est une très belle expérience pour nos combattants qui se sont frottés à des adversaires d'autres nations. La compétition a été d'un niveau élevé et des leçons sont retenues. Ibrahim a confirmé son talent et je suis fier de lui", se félicite Agbeko Attitso, coach de Togo club Maturité.

Outre ces combattants, quatre arbitres, Kodjotsè Djanyikpo, Joël Degboe, Yacouba Oumarou et Koffi Semanou, étaient dans l'arène pour officier sous la bannière du drapeau togolais.

Ronaldo en a fini avec le Real Valladolid

Le média Diario de Valladolid annonce que la vente de l'actuel dernier de LaLiga, le Real Valladolid est d'ores et déjà conclue et devrait même être officialisée après la fin du mercato hivernal, une fois que les opérations économiques liées au marché footballistique auront été traitées.

Cette vente résulte de démarches entamées depuis septembre 2024 qui visées à préparer la cession du club. L'objectif était de conclure cette transaction une fois que l'entière composition de l'actionnariat aurait été clarifiée.

Actuellement, Tara Sports 2018 SL, dirigée par Ronaldo Nazário, détient 82,7 % des actions du club. Cette participation résulte des 51 % acquis en 2018, des 21,7 % supplémentaires achetés par Ronaldo et des 10 % obtenus par l'ancien président Carlos Suárez. Ágora Patrimonial détient 9,1 % et les actionnaires minoritaires se partagent les 8,2 % restants. Bien qu'Ágora ait lancé un procès contre une augmentation de capital en octobre, cela n'empêche en rien la vente. Ainsi, la vente du Real Valladolid semble être sur le point d'être officialisée, marquant la fin d'une ère sous la présidence de Ronaldo et le début d'une nouvelle aventure pour le club.

BUDGET-PROGRAMME ANNUEL D'ENTRETIEN ROUTIER Priorité à la nationale N°1

Depuis quelques années déjà, la politique des grands travaux en lien avec la feuille de route gouvernementale (Axe 2, P16) permet de doter le pays d'un réseau routier conséquent en vue d'améliorer la circulation aux usagers et faciliter le déplacement des citoyens. Aussi un accent particulier est mis sur l'entretien de ces importants ouvrages pour leur conservation pour une durée plus ou moins longue.

Late Pater

Dans ce cadre, l'atelier de validation du projet de budget-programme annuel d'entretien routier, exercice 2025 vient de se tenir. Les corrections et ajustements nécessaires ont été apportés au document afin de garantir la cohérence des besoins collectés sur le réseau des routes nationales avec les recettes prévisionnelles de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier, SAFER.

Pour le ministère des travaux publics et des transports, il est prévu un budget d'environ 13,3

milliards 3 pour couvrir les travaux de réparation de l'année 2025, alors que le besoin réel est estimé à plus de 41 Milliards FCFA. « Face à cela, il y a un enjeu et donc la notion de priorité va prévaloir. La rn1 est notre priorité et après nous allons voir les transversales », a indiqué Komla Toglan, le directeur de l'entretien routier.

Le Ministre des Travaux Publics et des Infrastructures, Sani YAYA a invité les participants à veiller à l'équilibre au niveau régional et à accorder une importance aux axes prioritaires tels que la RN1 et



Les participants à l'atelier

les routes non revêtues. Il a exhorté les partenaires impliqués dans le processus de gestion des activités d'entretien routier (SAFER, l'AGETUR et le CERFER), à un suivi effectif et régulier des travaux et à veiller à la qualité des travaux en tenant du ressenti de l'utilisateur. « Je tiens

beaucoup à la qualité du travail, donc la qualité de la construction des routes, à la qualité de l'entretien routier et surtout tenir compte, au-delà de nos calculs techniques, du ressenti des usagers de nos services. C'est très important pour pouvoir faire notre propre autocr-

itique et chercher toujours à nous améliorer et améliorer la qualité de nos prestations », a-t-il déclaré.

Le projet de budget-programme issu de l'atelier sera soumis prochainement au conseil d'administration de la SAFER pour son adoption.



Sani YAYA, ministre des travaux publics

On fait savoir à la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), qui est au cœur de la stratégie nationale d'entretien des infrastructures routières, que pour les routes revêtues, les travaux de grosse réparation coûtent entre 6 et 7 millions de FCFA par kilomètre, tandis que pour les routes non revêtues, les coûts varient entre 2 et 14 millions de FCFA par kilomètre.

Les chiffres disponibles (2020) indiquent que le pays dispose de 11 777 km de réseaux routiers dont environ 2 101 km de routes nationales revêtues et 1 473 km de voiries urbaines, 1294 km de routes nationales non revêtues et 6802 km de pistes rurales. L'ambition affichée par le gouvernement à travers la feuille de route gouvernementale est d'atteindre 60% de routes revêtues à l'horizon 2025.

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

Des peines sévères prévues par le Code pénal togolais

Etonam Sossou

La traite des personnes, définie comme le commerce d'individus à des fins d'exploitation, constitue une grave violation des droits humains. Elle englobe le recrutement, le transport, l'hébergement ou le contrôle des personnes en vue d'exploitations diverses : exploitation sexuelle, travail forcé, esclavage, ou prélèvement d'organes.

Les victimes sont souvent contraintes de travailler dans des secteurs tels que l'agriculture, la pêche, la fabrication, l'exploitation minière, le travail domestique, les services de nettoyage ou encore la prostitution. Elles subissent régulièrement des violences physi-

ques, sexuelles et psychologiques qui ont des conséquences graves : infections sexuellement transmissibles, malnutrition, et conditions de vie indécentes.

Conséquences physiques et psychologiques

Si les dommages physiques peuvent être soignés, les séquelles psychologiques sont souvent durables, voire irréversibles. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime souligne que les victimes voient souvent leurs relations avec la famille, les amis et la société profondément bouleversées. Tortures, viols et actes de brutalité détruisent leur confiance envers autrui et les institutions, les plongeant parfois dans une pro-

fonde dépression. Au niveau international, le Protocole des Nations Unies contre la traite des personnes offre un cadre largement accepté pour lutter contre ce fléau. Il incite les États à prendre des mesures pour prévenir la traite, protéger les victimes, notamment les femmes et les enfants, et punir les auteurs de ces crimes.

Le Togo s'est inscrit dans cette dynamique en intégrant des dispositions répressives dans son nouveau Code pénal. L'article 318 prévoit que : « Toute personne qui facilite ou participe, par tout moyen, au processus de traite des personnes tel que défini... sans qu'elle ne soit nécessairement partie prenante à chacun des

actes de ce processus est punie d'une peine de réclusion de 10 à 20 ans et d'une amende de 10 à 50 millions de FCFA. »

Un engagement à renforcer la lutte

Cette disposition illustre la détermination des autorités togolaises à combattre la traite des personnes

et à sanctionner sévèrement ses auteurs. Cependant, au-delà des sanctions, la prévention, la sensibilisation et l'assistance aux victimes restent des priorités essentielles pour éradiquer ce crime qui brise des vies et mine les fondements des droits humains.

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES 17 ODD DANS L'UEMOA (SUITE)

Le contenu que le Togo a transmis

(suite de la page 4)

les déséquilibres du développement territorial et de promouvoir un égal accès des citoyens aux services publics standardisés, à travers la mise en place des outils d'aménagement du territoire. En effet, la situation des inégalités dans la répartition des revenus nécessite des efforts. L'indice de Gini est passé de 0,393 en 2011 à 0,380 en 2015 et à 0,427 en 2017, d'après les résultats de la cartographie de la pauvreté. C'est pourquoi diverses actions ont été réalisées : (i) élaboration du schéma d'aménagement transfrontalier intégré local Togo-Burkina Faso ; (ii) élaboration de 60 cartes pour la phase pilote du projet d'élaboration des cartes des infrastructures économiques et sociales des cantons du Togo ; (iii) mise en place de cinq (05) Commissions régionales de développement et de l'aménagement du territoire et de trente-neuf (39) Commissions loca-

les de développement et de l'aménagement du territoire ; ainsi que (iv) la dotation de 42% de communes en Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme en 2021.

Par ailleurs, il est mis en œuvre le Programme d'urgence de résilience dans la région des savanes, région la plus défavorisée du pays en termes d'infrastructures socio-économiques de base.

ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Au Togo, le taux d'urbanisation est passé de 40,1% en 2015 à 41,82% en 2020, puis à 42% en 2021. Le Gouvernement, pour permettre à tous d'avoir un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, aux espaces publics verts et autres, s'est engagé à promouvoir, avec l'appui du secteur privé, la construction d'au moins 20 000 logements sociaux décents

répartis sur l'ensemble du territoire et à aménager et gérer des espaces publics et des espaces verts. Il sera également question de doter les zones économiques spéciales, les communes et les préfectures des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme à jour et d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de développement de 10 communes.

En termes d'aménagement et de gestion des espaces publics et des espaces verts, en 2021, 460 sites ont été aménagés dans 19 communes de la région maritime et 53 espaces verts créés. Pour améliorer le transport routier, le Gouvernement a renforcé son cadre institutionnel de la sécurité routière à travers la création de l'office national de la sécurité routière et les constructions de l'observatoire des transports terrestres et du centre de formation aux métiers du transport routier.

En un clic,
payez votre
TVM
par



sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play

As-tu déjà payé ta TVM ? Non ? alors dépêche-toi de le faire avant le 31 Mars 2024 !

Tu peux la payer partout où tu te trouves et à n'importe quelle heure via l'application "OTR TVM" disponible sur #playstore ou dans toutes les divisions des impôts sur toute l'étendue du territoire. Vous pouvez désormais le faire aussi via TMoney ou Moov Money.



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

AU TOGO

Les attentes des populations à l'orée de 2025

Etonam Sossou

Alors que le Togo vient de tourner la page de 2024, les Togolais expriment des attentes variées et parfois divergentes pour la nouvelle année. Qu'il s'agisse d'économie, de santé, d'éducation ou de gouvernance, les espoirs sont nombreux, reflétant les aspirations et les priorités des différentes couches sociales.

L'économie en tête des préoccupations

Pour beaucoup, l'amélioration des conditions économiques est une priorité. Les défis liés à l'inflation, au chômage et au coût de la vie demeurent au cœur des discussions. « Nous avons besoin de réformes concrètes pour créer des emplois, surtout pour les jeunes. Il faut que 2025 soit l'année du changement économique », plaide Jean A., diplômé sans emploi.

Cependant, certains estiment que les progrès réalisés dans certains secteurs, notamment l'agriculture et les infrastructures, doivent être consolidés. « Le gouvernement fait des efforts, mais il faut renforcer l'accès aux financements pour les petits entrepreneurs comme nous », souligne Ayélé K., commerçante à Lomé.

Des attentes fortes en matière de santé et d'éducation

La santé est également une préoccupation majeure, surtout après les leçons tirées des crises sanitaires récentes. « Nous avons besoin de plus d'hôpitaux bien équipés et

d'un accès gratuit pour les familles démunies », insiste Adjoa T., mère de famille à Sokodé.

Dans le domaine de l'éducation, les avis sont partagés. Si certains saluent les initiatives pour promouvoir l'éducation de base gratuite, d'autres déplorent la qualité de l'enseignement. « Les enseignants manquent de formation et de motivation. Nous voulons une réforme qui valorise les éducateurs et améliore le contenu des programmes », estime Koffi E., enseignant à Atakpamé.

Gouvernance et aspirations démocratiques

La gouvernance et les droits citoyens figurent également parmi les



attentes fortes des populations. « Nous voulons plus de transparence et de responsabilité de la part des dirigeants. Il est temps d'im-

pliquer davantage les citoyens dans les décisions importantes », affirme Komlan A., militant de la société civile.

Cependant, certains mettent l'accent sur la stabilité politique comme condition préalable au développement. « Les critiques sont importantes, mais il faut éviter les divisions. Nous devons travailler ensemble pour renforcer la paix et l'unité », déclare Pauline K., fonctionnaire à Kara.

L'environnement, une priorité émergente

Face aux défis du changement climatique, de plus en plus de Togolais appellent à des actions pour protéger l'environnement. « La dé-

forestation et la gestion des déchets sont des problèmes majeurs. Il faut des mesures urgentes pour garantir un avenir durable à nos enfants », insiste Mawuli D., agriculteur dans la région des Plateaux.

Ces opinions divergentes traduisent la richesse et la complexité des aspirations des Togolais. Si les priorités varient selon les contextes individuels, une chose est claire : les populations souhaitent une année 2025 marquée par des avancées tangibles sur tous les plans. En attendant, l'espoir reste un moteur pour des millions de Togolais qui, malgré les défis, continuent de croire en un avenir meilleur pour leur pays.

DISPARITION ALARMANTE DU LAMANTIN D'AFRIQUE DE L'OUEST Une urgence écologique

Etonam Sossou

Le lamantin d'Afrique de l'Ouest, espèce emblématique des zones humides de la région, est aujourd'hui menacé d'extinction malgré sa protection par la CITES. Les causes de ce déclin sont multiples : pollution des cours d'eau, destruction des mangroves, braconnage, captures accidentelles et aménagements humains dévastateurs.

Le lamantin est chassé pour sa viande et sa graisse, très prisées pour l'alimentation et la médecine traditionnelle. Malgré des lois protectrices, la chasse reste une pratique courante, exacerbée par la forte

demande pour ses produits dérivés. L'usage croissant de filets de pêche solides en fibres synthétiques contribue à l'augmentation des captures non intentionnelles. La conversion des zones humides pour l'agriculture et l'urbanisation, la pollution industrielle et les barrages entraînent une fragmentation des populations et une perte d'habitat. Les barrages, comme ceux du Sénégal et du Niger, isolent les populations, réduisant leur capacité à se reproduire et à se déplacer. Dans certaines zones, comme entre le Tchad et le Cameroun, la viande et la graisse de lamantin alimentent un commerce clandestin florissant.

Rôle écologique et culturel

Le lamantin joue un rôle crucial dans l'équilibre écologique en contrôlant la prolifération de la végétation aquatique, notamment la jacinthe d'eau. Il contribue ainsi au maintien des écosystèmes fluviaux et lacustres. Par ailleurs, il revêt une forte valeur culturelle dans certaines communautés, où il est associé à des rituels et croyances.

Malgré l'inscription du lamantin sur la liste rouge de l'UICN, les mécanismes de conservation régionaux font défaut. Les lois nationales, bien que présentes, sont souvent mal appliquées. La croissance démographique et l'intensification de



l'utilisation des zones humides accentuent la pression sur l'espèce. Pour inverser cette tendance, il est essentiel de : Renforcer les lois et leur application ; sensibiliser les populations ; encourager les initiatives communautaires.

La disparition du lamantin d'Afrique de l'Ouest serait une perte irréparable pour la biodiversité et les cultures locales. La mobilisation régionale et internationale est urgente pour préserver cette espèce et les écosystèmes qu'elle habite.

DATES		RÉSULTATS			
Mardi 31 - 12 - 2024	<p>MARDI : 31 / 12 / 2024 TIRAGE N° 158 09H00</p> <p>48 63 70 82 29 49 24 27 41 61</p>	<p>MARDI : 31 / 12 / 2024 TIRAGE N° 79 13H00</p> <p>66 67 11 53 77</p>	<p>MARDI : 31 / 12 / 2024 TIRAGE N° 79 18H00</p> <p>54 84 76 23 68</p>		
	<p>MERCREDI : 01 / 01 / 2025 TIRAGE N° 159 09H00</p> <p>07 10 62 63 19 42 30 21 47 83</p>	<p>MERCREDI : 01 / 01 / 2025 TIRAGE N° 1772 13H00</p> <p>34 49 85 36 64</p>	<p>MERCREDI : 01 / 01 / 2025 TIRAGE N° 79 18H00</p> <p>18 56 83 51 40</p>		
	<p>JEUDI : 02 / 01 / 2025 TIRAGE N° 160 09H00</p> <p>14 60 29 88 32 48 49 43 58 73</p>	<p>JEUDI : 02 / 01 / 2025 TIRAGE N° 79 13H00</p> <p>40 64 29 19 10</p>	<p>JEUDI : 02 / 01 / 2025 TIRAGE N° 79 18H00</p> <p>33 24 70 83 20</p>		
<p>GROS LOTS DU TIRAGE N° 79 DE LOTO MILLION DU 02 JANVIER 2025</p> <p>@ LOME # Point de vente 90366 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA</p>		<p># Point de vente 90057 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA</p>	<p># Point de vente 60057 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA</p>	<p>GROS LOTS DU TIRAGE N° 1772 DE LOTO BENZ DU 01 JANVIER 2025</p> <p>@ SOKODE # Point de vente 10230 * Un (01) gros lot de 2.022.500 FCFA</p>	<p>@ LOME # Point de vente 70341 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA</p>

Du Lundi au Samedi

Loto
Matinal



NOUVEAU

LA CHANCE *du matin*

Une autre possibilité
de GAGNER PLUS

9 heures



*Offre soumise à conditions,
Jouez de manière responsable.

18+